



CAP locales du 20 juin 2019

Déclaration liminaire

FO-DGFIP demande le retrait du projet de loi dit « Transformation de la fonction publique » qui atteint gravement au statut et à la neutralité du fonctionnaire.

Il constitue également une atteinte sans précédent aux droits des fonctionnaires en supprimant les prérogatives des CAP en matière de mutation et de liste d'aptitude. C'est le retour à l'arbitraire administratif, le retour à avant 1946 !

FO-DGFIP demande le retrait du plan Darmanin de « Géographie revisitée » qui constitue clairement une opération de destruction de notre administration, de ses missions, de ses structures.

En la matière, la carte présentée par la DRFiP mentionne de nouvelles « implantations » d'ailleurs positionnées sur des lieux ayant fait l'objet de fermetures de trésoreries, reconnaissant ainsi que ces fermetures étaient des erreurs graves.

Les élus FO-DGFIP vous demandent M. le Président combien d'emplois seront implantés sur ces « sites » afin que les collègues intéressés puissent formaliser des demandes de mutations.

Une réponse négative constituerait la confirmation de l'évidence : ces « nouvelles implantations ne sont que des coquilles vides destinées à leurrer l'opinion publique et les médias !

Lyon, le 20 juin 2019